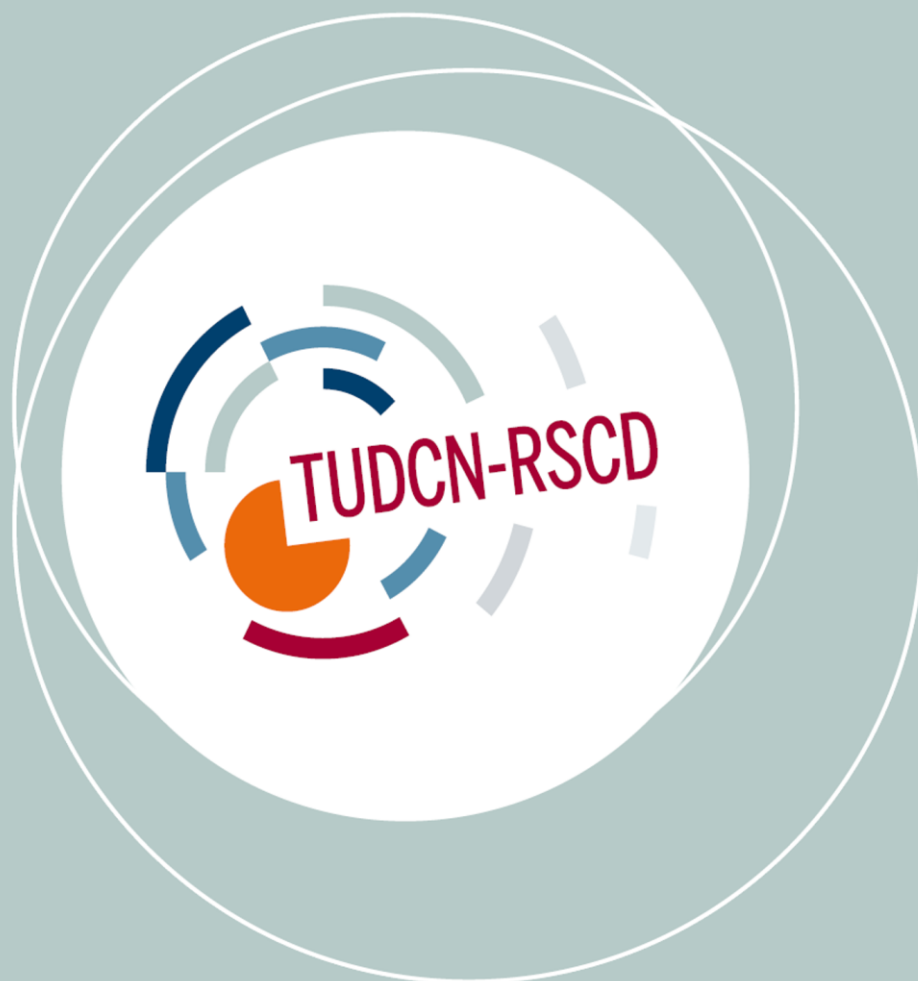


*Promouvoir le travail décent pour le développement durable et améliorer
la coordination et l'efficacité des partenariats avec les syndicats*

Évaluation externe RSCD-CSI – Programme 2013-2017

Résumé des principales conclusions
et recommandations



Pertinence et valeur ajoutée

1. Il est permis de conclure qu'au niveau global, les syndicats et les organisations liées aux syndicats considèrent le RSCD comme un réseau pertinent pour différentes raisons : de par son rôle de plaidoyer dans le cadre de la coopération au développement, sa réponse à la nécessité de s'engager dans l'agenda plus large du développement, le renforcement de la voix des syndicats dans les débats sur le développement aux niveaux international et régional, son rôle moteur en matière d'échange, de formation, de communication d'informations actualisées, sa complémentarité avec d'autres acteurs et son soutien aux priorités de la CSI.
2. Au niveau organisationnel, sa valeur ajoutée réside souvent dans l'utilisation de matériaux et d'outils développés par le RSCD et auxquels de nombreux syndicats ont eux-mêmes également contribué. Une autre valeur ajoutée est la possibilité d'apprendre et d'échanger mutuellement tout en rencontrant d'autres syndicats et organisations liées aux syndicats lors de réunions diverses.
3. Bien que la pertinence et la valeur ajoutée du RSCD soient globalement reconnues, certains défis doivent encore être surmontés : les syndicats des trois continents (AP, AF, AM) ont indiqué que l'accent était parfois encore trop souvent placé sur l'Europe ou trop peu lié aux priorités régionales et nationales. Dans le même temps, un appel est lancé pour renforcer davantage les syndicats au niveau national, en plus du travail aux niveaux mondial et régional, afin d'accroître la valeur ajoutée du RSCD pour les syndicats membres.

Efficacité

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 1 : Améliorer la participation effective des syndicats des pays en développement aux dialogues sur les politiques de développement

Résultat principal : Renforcement de la capacité des syndicats à être plus représentatifs, autonomes et démocratiques

1. Le programme du RSCD en cours d'évaluation a contribué à accroître la participation effective des syndicats des pays en développement aux dialogues sur les politiques de développement, principalement aux niveaux mondial et régional. Le RSCD a engagé des discussions au niveau régional (AF, AML et AP) sur la façon de l'étendre aussi au niveau national. La prise de conscience croissante, aux niveaux mondial et régional, du rôle que les syndicats doivent jouer dans la mise en œuvre des ODD et du Programme à l'horizon 2030 au niveau des syndicats pourrait faciliter ce processus à l'avenir.
2. Il conviendrait de renforcer la cohérence entre les composantes de plaidoyer et de renforcement des capacités, tant en termes de focalisation sur les pays que d'implication des affiliés.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 2 : Promouvoir l'Agenda pour le travail décent, y compris la protection sociale, l'appropriation démocratique et l'égalité dans les stratégies de développement des institutions nationales, régionales et internationales

Résultat principal : les positions des syndicats sont prises en compte dans les processus institutionnels et les institutions concernées collaborent à tous les niveaux avec les syndicats en qualité de partenaires sociaux et de développement à part entière.

1. Sur la base des rapports d'avancement et des confirmations découlant des entretiens, on peut conclure que le programme du RSCD 2013-2017 a fait des progrès considérables dans la réalisation de cet objectif, à savoir promouvoir l'Agenda du travail décent, notamment la protection sociale, l'appropriation démocratique et l'égalité dans les stratégies de développement des institutions nationales, régionales et internationales, d'abord au niveau international, ensuite au niveau régional et, finalement, dans une moindre mesure au niveau national également. Ce dernier est encore en chantier et a suscité plus d'attention à la fin du programme avec, par exemple, l'élaboration d'un modèle pour les rapports syndicaux nationaux des ODD.
2. Les principales stratégies mises en œuvre pour atteindre cet objectif spécifique : 1) élaborer des documents de position et des instruments connexes pour soutenir le plaidoyer sur les questions de développement, p. ex. sur le dialogue social ; 2) renforcer les capacités au niveau des syndicats ; et 3) œuvrer en faveur de la participation, du plaidoyer, des contributions concernant la promotion du travail décent dans les politiques de développement aux différents niveaux.
3. Bien que le renforcement des capacités en matière de plaidoyer n'ait pas été explicitement inclus au niveau national, l'évaluation a révélé que le besoin de développer davantage de compétences en matière de plaidoyer persiste, y compris sur la façon dont les outils existants pourraient être traduits au niveau national (p. ex., document des positions, étude sur le dialogue social, travaux en cours sur l'outil de suivi des indicateurs des ODD, etc.). L'évaluation souligne l'importance des réunions régionales (et mondiales) où les membres des syndicats ont la possibilité d'apprendre et d'échanger entre eux afin de renforcer leurs capacités et approfondir leurs relations avec les syndicats.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 3 : Améliorer l'efficacité de la coopération internationale entre les syndicats – partenariat avec les syndicats

1. Outil TUDEP : ceux qui s'en servent ont trouvé que l'instrument est efficace (un peu trop long, mais une version plus courte a été développée récemment). À l'heure actuelle, il est appliqué de manière limitée, principalement par les syndicats africains et les organisations solidaires belges et françaises, mais à peine par les syndicats dans d'autres régions. Il est trop tôt pour tirer des conclusions concernant l'utilisation de la version (allégée) récemment adaptée de l'outil TUDEP.
2. Les recherches fondées sur les données probantes, les bulletins d'information, les articles, etc. contribuent tous au partage d'informations avec les membres des syndicats. Ce partage d'informations est hautement et unanimement apprécié par toutes les personnes interrogées dans le cadre de cette évaluation (syndicats et organisations/institutions liées aux syndicats).

Efficacité

1. Le budget montre que, pour la période du programme en cours d'évaluation, aucun budget régional n'a été géré par les réseaux régionaux, car la coordination des activités était assurée par le secrétariat mondial. Les entretiens au siège à Bruxelles et dans les bureaux régionaux l'ont confirmé. Compte tenu de l'importance des processus mondiaux de développement de la période précédente (processus de développement après 2015), les approches et les méthodes utilisées sont probablement les plus efficaces et les plus efficaces. L'évaluation a également révélé la nécessité d'adopter une approche plus décentralisée au sein des régions et d'établir un meilleur lien entre les organisations mondiales, régionales et nationales.
2. Dans l'ensemble, on peut conclure que la plupart des méthodes et instruments de coopération et de communication ont été développés et utilisés avec efficacité. Certains instruments n'ont pas encore prouvé leur efficacité et leur efficacité à un niveau plus large, notamment l'outil TUDEP et la base de données du projet. Le site Web est très informatif, mais difficile à utiliser, et les documents et les rapports sont parfois fragmentés et non datés, ce qui complique leur consultation.

Durabilité

1. À ce jour, il n'y a pas encore eu de discussion approfondie au sein du RSCD sur la façon dont le réseau pourrait parvenir à une viabilité financière ou institutionnelle, c.-à-d. comment le réseau sera encore en mesure d'atteindre ses objectifs sans ou avec moins de financement extérieur, aux niveaux mondial, régional et national. Étant donné que ce programme 2013-2017 est déjà le troisième programme soutenu par la CE, il est important d'œuvrer en faveur d'une stratégie de durabilité pour l'avenir.

Recommandations finales

1) Concilier la coordination globale avec une méthode de travail plus décentralisée

Il est recommandé de rechercher une stratégie qui autorise l'exécution du nouveau programme 2017-2020 d'une manière permettant toujours une coordination mondiale de la part du secrétariat du RSCD, mais qui tienne également compte des souhaits des régions (comme indiqué par le RSAD, le RSCD et aussi la région Asie-Pacifique) afin de fonctionner selon une approche plus décentralisée, ce qui devrait accroître la participation et la représentativité régionales, améliorer l'inclusion des priorités et de l'agenda régionaux ainsi que les responsabilités régionales pour les actions : l'appropriation et la responsabilité mutuelle du programme du RSCD et la participation à tous les niveaux constituent les maîtres mots ici.

2) Insister sur le développement des capacités à tous les niveaux

Bien que le programme en cours d'évaluation ne le prévoit pas vraiment, de nombreuses personnes interrogées ont exprimé le besoin d'un renforcement des capacités au niveau national en matière de questions liées au développement, et sur la manière de plaider en la matière. Même s'il est vrai que le RSCD est un programme mondial/régional, les initiatives ne donneront pas les résultats escomptés à long terme si les syndicats nationaux ne disposent pas des capacités suffisantes pour aborder les questions de développement dans leur travail à leur niveau. Le développement des capacités à tous les niveaux, y compris au niveau national, est essentiel.

3) Renforcement des partenariats dans une perspective plus mondiale

Le troisième objectif spécifique du « renforcement des partenariats » est pertinent et important pour construire un RSCD plus fort. Toutefois, les modalités employées jusqu'à présent dans le cadre du programme actuel et des programmes précédents sont très proches des méthodes « traditionnelles » visant à accroître l'efficacité de la coopération au développement (d'un point de vue donateur-bénéficiaire). Par ailleurs, les syndicats n'agissent pas en solitaire ; l'établissement de relations avec plusieurs parties prenantes et la coopération avec les plates-formes d'OSC représentent une part importante du travail du RSCD. Cette partie du travail est également liée à la création de partenariats, bien qu'elle soit un peu « cachée » dans le programme.

4) Faire en sorte que l'apprentissage (CD sur des sujets de développement) ne se limite pas à la formation et aux échanges

Afin de développer des processus d'apprentissage plus intégrés, les processus de renforcement des capacités pourraient inclure (outre les formations) des activités de suivi telles que le coaching, l'apprentissage entre pairs, les visites de mise en contact, etc. en vue d'assurer l'application des nouvelles compétences et connaissances aux niveaux inférieurs (sous-régional, national). Par conséquent, il est recommandé que ces questions soient discutées et analysées avec les réseaux régionaux, qui sont les mieux placés pour mettre en place ces systèmes de suivi.

Il convient de prévoir un espace suffisant pour l'établissement de rapports et le partage au niveau national et régional, y compris dans le contexte des réunions mondiales et régionales. Il faudrait encourager autant que possible les participants aux événements mondiaux et régionaux du RSCD à partager leurs expériences entre eux, et ce, afin de tirer les leçons des réussites, mais aussi des échecs (ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas et pourquoi). Il est également important de penser aux alternatives déjà disponibles, notamment l'utilisation des listes de publipostage dont le but est justement de connecter les syndicats, le partage des meilleures pratiques et/ou des expériences (en plus du bulletin d'information).

5) Transposer au niveau régional et national les sources d'information disponibles au niveau mondial afin de les optimiser

Les recherches fondées sur les données probantes, les bulletins d'information, les articles, etc. contribuent tous au partage d'informations avec les membres des syndicats. Ce partage d'informations est hautement et unanimement apprécié par toutes les personnes interrogées dans le cadre de cette évaluation (syndicats et organisations/institutions liées aux syndicats). Cette source d'information peut faire l'objet d'une optimisation si, par exemple, elle est utilisée lors d'événements de renforcement des capacités ou pour encourager les discussions à ce sujet au cours de réunions régionales sur la façon de l'utiliser au niveau régional, national, ou encore en publiant des comptes-rendus sur la manière dont d'autres l'ont utilisée, etc.

6) Garder l'accent sur le programme de développement du RSCD tout en continuant à rechercher des complémentarités avec les priorités globales de la CSI

La pertinence et la valeur ajoutée du RSCD ont été clairement soulignées par les membres des syndicats au cours de l'évaluation. Le choix d'un réseau axé sur le développement (coopération) au sein de la CSI s'est traduit par le soutien explicite de la CSI à la stratégie du RSCD. Il est recommandé, autant que faire se peut, de concrétiser ce soutien au maximum lors de l'établissement de l'agenda, des campagnes, du travail politique et du développement des capacités, tout en maintenant l'accent sur les priorités de développement du RSCD.

7) Créer une stratégie de durabilité

Il est recommandé d'élaborer une stratégie de durabilité qui aborde les dimensions organisationnelle, institutionnelle et financière de la durabilité. La première étape consiste à entamer un dialogue sur la durabilité avec les réseaux régionaux et, par la suite, d'autres acteurs aux niveaux international, régional et national. Au niveau institutionnel, il est important d'obtenir davantage de soutien dans les régions en faisant le lien entre les thèmes de développement et leurs propres thèmes prioritaires. Au niveau financier, une stratégie est nécessaire pour devenir progressivement moins dépendant des financements extérieurs. La mobilisation des ressources internes et des revenus externes doit être soigneusement planifiée au moyen d'objectifs, de jalons et d'activités concrets.

8) Optimiser davantage les modalités de travail

Les méthodes et les instruments développés ont généralement été utilisés avec efficacité. Les réunions physiques ont prouvé leur efficacité et leur efficacité et ont été optimisées au cours de la période 2013-2017. Certains instruments pourraient être optimisés davantage à l'avenir, p. ex., le site Web, la base de données du projet (qui est également liée à son efficacité), l'outil TUDEP (également lié à son efficacité), la traduction et l'utilisation concrètes d'études de recherche et d'autres publications pour la région (ou vice versa).

The Trade Union Development Cooperation Network (TUDCN) is an initiative of the International Trade Union Confederation (ITUC), bringing together affiliated trade union organisations, solidarity support organisations, regional ITUC organisations, the Global Union Federations (GUFs), the European Trade Union Confederation (ETUC) and the Trade Union Advisory Committee to the OECD (TUAC). TUDCN's objective is to bring the trade union perspective into the international development policy debates and improve the coordination and effectiveness of trade union development cooperation activities.

Le **Réseau syndical de coopération au développement (RSCD)** est une initiative de la Confédération syndicale internationale (CSI) réunissant des organisations syndicales affiliées, des organisations de solidarité, les organisations régionales de la CSI, ainsi que les Fédérations syndicales internationales (les fédérations sectorielles - FSI), la Confédération européenne des syndicats (CES) et la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC). Le RSCD a pour but de traduire la perspective syndicale dans les débats sur la politique en matière de développement international et d'améliorer la coordination et l'efficacité des activités syndicales dans le domaine de la coopération au développement.

La **Red Sindical de Cooperación al Desarrollo (RSCD)** es una iniciativa de la Confederación Sindical Internacional (CSI), que agrupa a diversas organizaciones sindicales afiliadas, organizaciones solidarias (OS), organizaciones regionales de la CSI, las Federaciones Sindicales Internacionales (FSI), la Confederación Europea de Sindicatos (CES) y la Comisión Sindical Consultiva ante la OCDE (TUAC). El objetivo de la red es aportar la perspectiva sindical a los debates políticos y mejorar la coordinación y la eficacia de las actividades sindicales relacionadas con la cooperación al desarrollo.



dce@ituc-csi.org

+32 (0) 2 224 02 25



@TUDCN_RSCD



/TUDCN.RSCD